

Communauté de Communes Adour Madiran COMMISSION ENVIRONNEMENT

Lundi 10 octobre 2022 à Vic en Bigorre

SOMMAIRE



- Réunion de sensibilisation au tri des emballages
- Restitution Matrice Comptacoût

Une réunion publique dédiée au tri des emballages



Le Pôle Environnement propose aux Communes une réunion publique sur le **thème du tri sélectif**

Objectif : Améliorer la qualité du tri sélectif

Cette réunion se veut pratique :

- ⇒ Diffusion d'une courte vidéo sur les installations du SMTD65
- ⇒ Tour d'horizon sur les consignes de tri avec exercices pratiques
- ⇒ Réponse aux interrogations des usagers sur le tri. Nous incitons les usagers à venir avec les emballages pour lesquels ils se posent des questions

Une réunion publique dédiée au tri des emballages



Une vidéo sur les installations du SMTD65



Des exercices pratiques



Réunion de Ponson-Debat-Pouts /
Montaner
Le 6 octobre 2022
Salle de convivialité de Ponson

Une réunion publique dédiée au tri des emballages

Ce qu'il est demandé à la Commune :

- Faire des propositions de dates
- Pouvoir disposer d'une salle avec un tableau blanc ou un mur clair (*afin de pouvoir projeter une vidéo*)
- Informer les usagers - *modèle fourni par le Pôle Environnement*



MAIRIE DE MONTANER



MAIRIE DE PONSON DEBAT - POUTS

INVITATION

JEUDI 6 OCTOBRE 2022 à 20h30

A la salle citoyenneté et convivialité de Ponson debat - Pouts

JE METS QUOI DANS MON BAC JAUNE ?

MES EMBALLAGES OUI... MAIS PAS TOUS...

Nous vous invitons à une réunion pratico-pratique sur le tri des emballages. N'hésitez pas à venir avec les emballages pour lesquels vous vous interrogez.



- VIDEO sur le centre de tri de CAPVERN
- ATELIERS (exemples emballages valorisés et refus, tests)
- VOS QUESTIONS NOS REPONSES techniques et pratiques

Collecte des déchets chimiques en déchetterie de Vic en Bigorre et Maubourguet



POUR VOS PRODUITS
CHIMIQUES USAGÉS
DIRECTION
LE POINT DE
COLLECTE



<p>DÉCHETS DE PRODUITS ENTRETIEN VÉHICULE</p> <p>Antigel, anti-rouille, filtre à huile, poils, liquides de dégraissage et de refroidissement, huile moteur.</p>	<p>DÉCHETS DE PRODUITS BRICOLAGE ET DÉCORATION</p> <p>Peinture, vernis, laque, pigment couleurs, enduit, colle, mastic, résine, mousse expansible, peinture, anti-moule, white-spark, décapant, solvant et diluant, vaseline, essence de Stéarobène, acétone.</p>	<p>DÉCHETS DE PRODUITS ENTRETIEN DE MAISON</p> <p>Déboucheur canalisations, ammoniac, soude, eau oxygénée, acides, décapant four, repousif ou apprêt, impregnant, insecticide, produit de traitement des matériaux (pont bois).</p>
<p>DÉCHETS DE PRODUITS CHAUFFAGE, CHEMINÉE</p> <p>Combustible liquide et recharges, allume-feu, nettoyeur chimique, alcool à brûler, produit pour nettoyer les cheminées.</p>	<p>DÉCHETS DE PRODUITS ENTRETIEN PISCINE</p> <p>Chlore, désinfectant de piscine, régulateur, PH.</p>	<p>DÉCHETS DE PRODUITS JARDINAGE</p> <p>Engrais non organique, anti-mousses, herbicide, fongicide.</p>
<p>DÉCHETS DE PRODUITS AUTRES DÉCHETS ACCEPTÉS</p> <p>Sable de gravats, matériaux souillés (pneus, pneus, ...), Radiographe.</p>	<p>DÉCHETS DE PRODUITS REFUSÉS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lamiants, • les bouteilles de gaz, • les extincteurs, • les produits contenant du mercure (ex : thermomètre) • l'acide électrique, • les médicaments, • les Déchets de soins à risque infectieux - DASRI 	

Ouverture officielle du service le 17 octobre

Déjà ouvert sur Vic en Bigorre

Un mail « officiel » envoyé aux mairies courant de la semaine d'ouverture.

Une conférence de presse à confirmer





RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Analyse & valorisation des résultats de la matrice des coûts

Communauté de communes Adour Madiran

Présentation aux élus – Lundi 10 octobre 2022



Votre interlocuteur
Laurent COUSTE
l.couste@inddigo.com
Tel : 05 61 43 66 77

SOMMAIRE

1 Enjeux nationaux et régionaux

2 Optimisation du SPGD : la matrice des coûts

3 Analyse des coûts de votre collectivité

4 Leviers d'optimisation et discussion

1

Les enjeux nationaux & régionaux



Un cadre réglementaire ambitieux : nécessité d'aller plus loin



Production des
déchets ménagers =
- 15 %

-16% entre 2010 et 2031

Harmonisation et
extension des
consignes de tri des
emballages

Déchets en
stockage
(enfouissement) =
- 50 %

Généralisation du tri
à la source des
biodéchets

Taux de valorisation
matière et
organique =
65 % en 2025

Développement de
la tarification
incitative

25 millions d'hab. en 2025

2

L'optimisation du service public de gestion des déchets (SPGD) : la matrice des coûts



Les principaux enjeux de l'optimisation du SPGD

1

Maîtriser l'un des principaux budgets de sa collectivité.

Anticiper pour mettre en œuvre les évolutions du service :

d'ordre réglementaire ou pour améliorer les performances.

2

3

Contribuer aux objectifs nationaux et régionaux de prévention et de valorisation des déchets.

Répondre aux fortes attentes de la population en matière d'environnement et de fiscalité.

4

Le SPGD en FRANCE en chiffres

2 indicateurs essentiels à retenir

- Le coût du SPGD en France =
100 €/hab./an
- Les ratios de collecte - 2017 =
580 kg de DMA/hab
- Dont :
254 kg d'OMR/hab./an
220 kg/hab en déchèterie

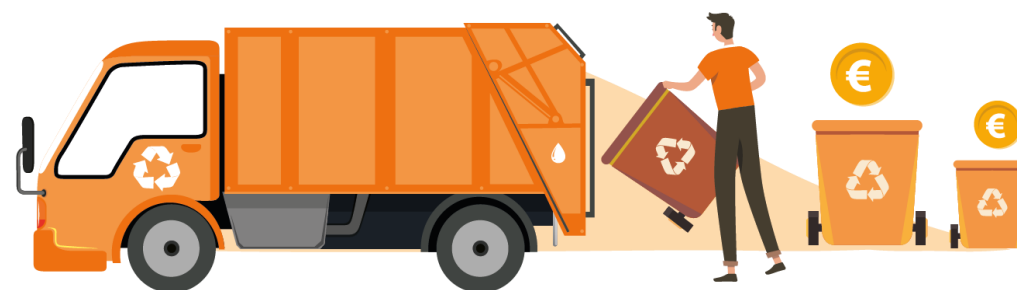
Des écarts de performances entre collectivités très importants



De 50 € à 150 € /hab./an



De moins de 400 à plus de 900 kg/hab./an
selon les départements



Un outil de suivi pour les collectivités : La matrice des coûts

- Méthode coconstruite par et pour les collectivités
- Cadre de référence commun qui garantit la fiabilité et la comparabilité
 - Des règles communes de remplissage
 - Un soutien au remplissage
 - Une validation sous SINOE
 - Des valeurs de références pour se situer

MATRICE DES COÛTS DE LA COLLECTIVITÉ - EXPORT
EN EUROS ET EUROS/HABITANT

Année 2010		Flux de déchets					Total	Total en €/hab.	
Montant en € HT		Ordures ménagères résiduelles	Verre	Recyclables secs hors verre	Déchets des déchèteries	Déchets des professionnels			
CHARGES	Fonctionnelles	Charge de structure	162 132	7 898	55 723	102 279	5 008	333 039	7,9
		Communication	1 415	1 415	2 830	1 415	1 415	8 491	0,2
		Total fonctionnelles	163 547	9 313	58 553	103 694	6 423	341 530	8,1
	Techniques	Prévention	13 548		6 202	6 165	792	26 707	0,6
		Précollecte	11 529	9 615	53 260			74 404	1,8
		Collecte	986 141	86 392	429 036	805 729	53 429	2 360 727	56,2
		Transfert/transport	184 893		34 722	74 123	6 841	300 580	7,1
		Traitement déchets non dangereux			171 104	307 353		478 457	11,4
		Enlèvement et traitement déchets dangereux				64 015		64 015	1,5
		Autres charges							
	Total charges techniques	1 196 111						78,7	
	Total CHARGES	2 359 658						86,8	
	PRODUITS	Industriels	REG Incinération - Énergie					804 097	19,1
			Ventes de produits et d'énergie					116 162	2,8
Prestation à des tiers									
Autres produits						68 107	1,6		
Total produits industriels						184 266	4,4		
Soutiens	Tous soutiens des sociétés agréées	5 472	7 804	400 313	12 325		425 914	10,1	
	Aides	Reprises subventions d'investissement		2 354	11 770	43 955		58 079	1,4
Suventions de fonctionnement									
Aides à l'emploi									
Total aides		2 354	11 770	43 955		58 079	1,4		
Total produits		42 848	49 775	492 454	79 922	3 264	668 262	15,9	
AUTRES INFOS	Montant de la TVA acquittée	98 733	5 108	24 954	66 379	2 563	197 737	4,7	
	Contribution des usagers								
	TEOM	2 379 516	63 676	220 363	1 516 580	72 504	4 252 640	101,3	
	REOM								
	Redevance spéciale & facturation usagers	46 855			6 339		53 194	1,3	
	Contributions des collectivités adhérentes								
Total contributions	2 426 371	63 676	220 363	1 522 919	72 504	4 305 834	102,5		

Objectif national : 100% de matrices 2019

La *Matrice* des coûts ? c'est quoi ?

Charges

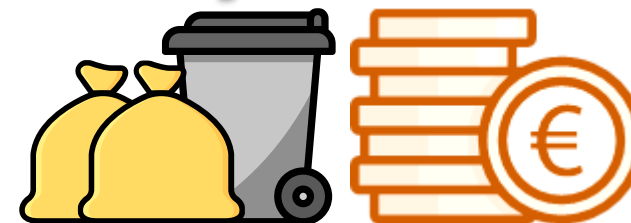
-

Produits

=

Coûts de la gestion
des déchets

Flux de déchets



Votre *Matrice* des coûts pour l'année 2021

Année 2021		Ordures ménagères résiduelles	Verre	Emballages et papiers hors verre	Biodéchets	Déchets des déchèteries	Déchets verts	Encombrants	Déchets des professionnels	Déchets des collectivités	Gestion du Passif	Total
Charges	Charges de structure	149 520 €	7 090 €	87 914 €		131 113 €			5 563 €	2 161 €	---	383 361 €
	Communication	7 849 €	372 €	4 615 €		6 883 €			292 €	113 €	---	20 124 €
	Prévention	1 848 €	452 €	520 €		2 522 €						5 342 €
	Pré-collecte	83 605 €	6 172 €	51 581 €								141 358 €
	Collecte	298 242 €	22 809 €	316 138 €		294 952 €			39 659 €			971 800 €
	Transfert / Transport	56 129 €	21 112 €	50 295 €		148 557 €			4 124 €			280 217 €
	Traitement des déchets non dangereux			208 234 €		465 778 €			11 284 €	---	574 €	685 870 €
	Enlèvement et traitement des déchets dangereux					22 948 €						22 948 €
	[REG] Traitement des DND -Energie	626 161 €										626 161 €
TOTAL DES CHARGES EN € HT		1 223 354 €	58 007 €	719 297 €	0 €	1 072 753 €	0 €	0 €	60 922 €	2 274 €	574 €	3 137 181 €
Produits	Ventes de produits et d'énergie	---	27 251 €	52 738 €		52 607 €			9 573 €			142 169 €
	Prestations à des tiers	88 595 €	4 201 €	52 092 €		24 714 €						169 602 €
	Autres produits	669 €				3 033 €						3 702 €
	Tous soutiens des sociétés agréées	1 977 €	13 595 €	237 149 €		9 524 €						262 245 €
	Reprises des subventions d'investissements (amortissements)	6 799 €	3 771 €	6 544 €		391 €						17 505 €
	Subventions de fonctionnement											
	Aide à l'emploi											
TOTAL DES PRODUITS		98 040 €	48 818 €	348 523 €	0 €	90 269 €	0 €	0 €	9 573 €	0 €	0 €	595 223 €
TVA ACQUITTEE		22 230 €	1 420 €	19 402 €		16 949 €			1 864 €	1 035 €	2 €	62 902 €
Financement	REOM	1 321 079 €	10 787 €	435 277 €		1 153 402 €			20 759 €	42 193 €	674 €	2 984 171 €
	Facturation à l'utilisateur	896 €		158 €								1 054 €
	TOTAL	1 321 975 €	10 787 €	435 435 €		1 153 402 €			20 759 €	42 193 €	674 €	2 985 225 €

Vos services remplissent la matrice depuis 2019



Matrices des coûts

Matrices des coûts annuels de gestion du service public d'élimination des déchets.

Nombre de matrices validées: 1

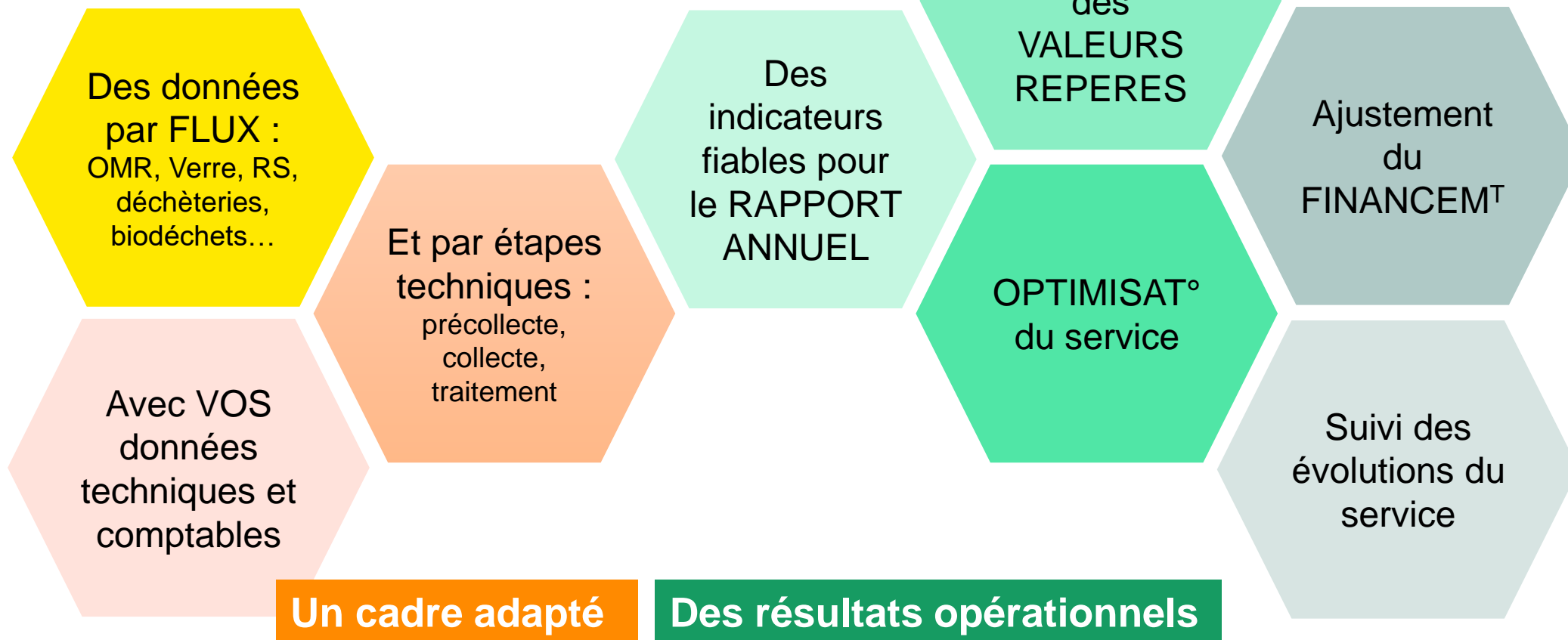
Matrice en demande de validation : 2021

> Lancer le module d'exploitation des coûts

Liste des matrices de coûts disponibles

Année	Statut	Bureau d'étude	Actions	Graphiques	Export
2021	Demande de validation le 23/09/2022	INDDIGO	> Consulter		
2019	La matrice est validée depuis le 08/04/2022	INDDIGO	> Consulter		€

Les atouts de la matrice des coûts



Référentiel des coûts du service public de gestion des déchets en France métropolitaine

Données 2018

Quels coûts pour la gestion des
déchets en métropole en 2018 ?

Juillet
2019

Opérateurs et ballages par commune		Déchets en déchèterie				Tous flux	
PSO	P90	P10	PSO	P90	P10	PSO	P90
						3,5	7,1
						0,2	2,6
						0,1	3,0
1,5	3,6				1,1	4,3	9,8
10,0	16,1	4,7	9,3	14,9	33,5	45,1	63,6
1,4	4,3	2,9	6,3	10,9	3,7	10,9	19,2
Tn	7,9	13,6	Déchets non dangereux		29,8	43,5	71,1
ement des us inclus)			9,4				
			5,6	15,7			
			Déchets dangereux				
			1,0	2,3			

Produits industriels	0,0	0,3	8,7	0,7	1,0	1,6	2,3	4,1	6,0	0,8	2,0	4,3	5,5	16,7
Soutiens	0,1	0,8	1,5	0,2	0,4	0,8	6,3	16,1	0,6	1,3	2,6	8,7	12,8	19,1
Aides	0,0	0,4	1,9	0,0	0,0	0,3	0,0	0,0	0,5	2,3	0,2	0,2	1,3	4,3
Coût complet	36,9	59,8	81,5	1,8	3,1	5,5	14,0	24,8	35,8	17,8	43,6	89	122,3	157
Coût technique	35,0	56,4	78,1	0,8	2,2	3,9	10,7	20,8	30,1	16,3	40,8	79	111,4	145
Coût partagé	34,4	55,7	77,1	0,3	1,8	3,4	1,0	11,3	19,3	15,5	39,1	67	99,3	131
Coût aidé HT	34,0	55,2	75,9	0,2	1,8	3,2	0,9	11,1	18,9	15,4	38,1	63	98,0	129
Quantités (kg/hab)	124	231	283	27	35	56	35	71	130	188	324	435	543	701

Référentiel national des coûts du SPGD France métropolitaine données 2018 | 139

Référentiels des coûts mis à disposition ...

REFERENTIEL NATIONAL DES COÛTS DU SERVICE PUBLIC DE PREVENTION ET DE GESTION DES DECHETS

ANNEE 2016

Quel est le coût de la gestion des
déchets en France ?

Rapport d'étude

COMBIEN COÛTE LA GESTION DES DÉCHETS EN OCCITANIE ?



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

La Matrice est un cadre standardisé d'expression des coûts par flux de déchets et par étape technique, alimenté par des données comptables et adaptable à chaque collectivité.

1 Pourquoi est-il intéressant de connaître vos coûts de service public de gestion des déchets ménagers ?

La fiscalité locale sur les ménages a fortement augmenté en 10 ans, de 36 milliards en 2009 à 55 milliards d'euros en 2017, soit +52%. Le budget des Communautés de communes et d'agglomération.

La maîtrise de la fiscalité locale passe donc nécessairement par la maîtrise des dépenses liées à la gestion des déchets ménagers. Disposer d'une Matrice des coûts permet ainsi à chaque collectivité d'Occitanie, en situant ses coûts par rapport à un échantillon de collectivités de typologie et de taille comparables, de déterminer les flux de déchets et les étapes techniques les plus coûteuses et les marges potentielles d'économies.

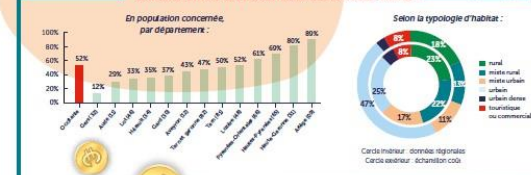
ADOUR MADIRAN
Les collectivités locales en chiffres

2 Quel échantillon de collectivités pour estimer les coûts 2016 en Occitanie ?

Le coût 2016 de gestion des déchets ménagers est calculé sur la base de 60 collectivités d'Occitanie qui remplissent la Matrice des coûts, soit 40% des EPCI représentant 52% de la population régionale.

L'échantillon présente une forte surreprésentation de l'habitat urbain et une sous-représentation de l'habitat rural et mixte.

REPRÉSENTATIVITÉ DE L'ÉCHANTILLON DES 60 COLLECTIVITÉS



3

Restitution des performances et des coûts de la gestion des déchets de votre collectivité



La gestion des déchets sur votre territoire



La pré-collecte



La collecte



La déchèterie



Le transfert / transport



Le traitement



72 communes



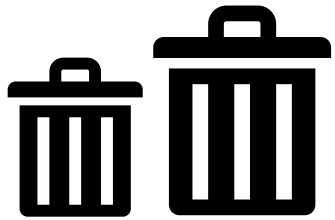
Prestation de collecte des déchets sur 9 des 53 communes de la CC des Coteaux du Val d'Arros soit environ 1 560 habitants avec convention d'entente



9 communes



Niveau de coûts = Quantités de services + Quantités de déchets



Quantité de services
proposés aux usagers



Quantité de déchets collectés

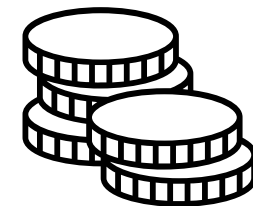


Coûts

Limites du service
public et mode de
financement des
non ménagers



Politiques de
prévention et
financement incitatif



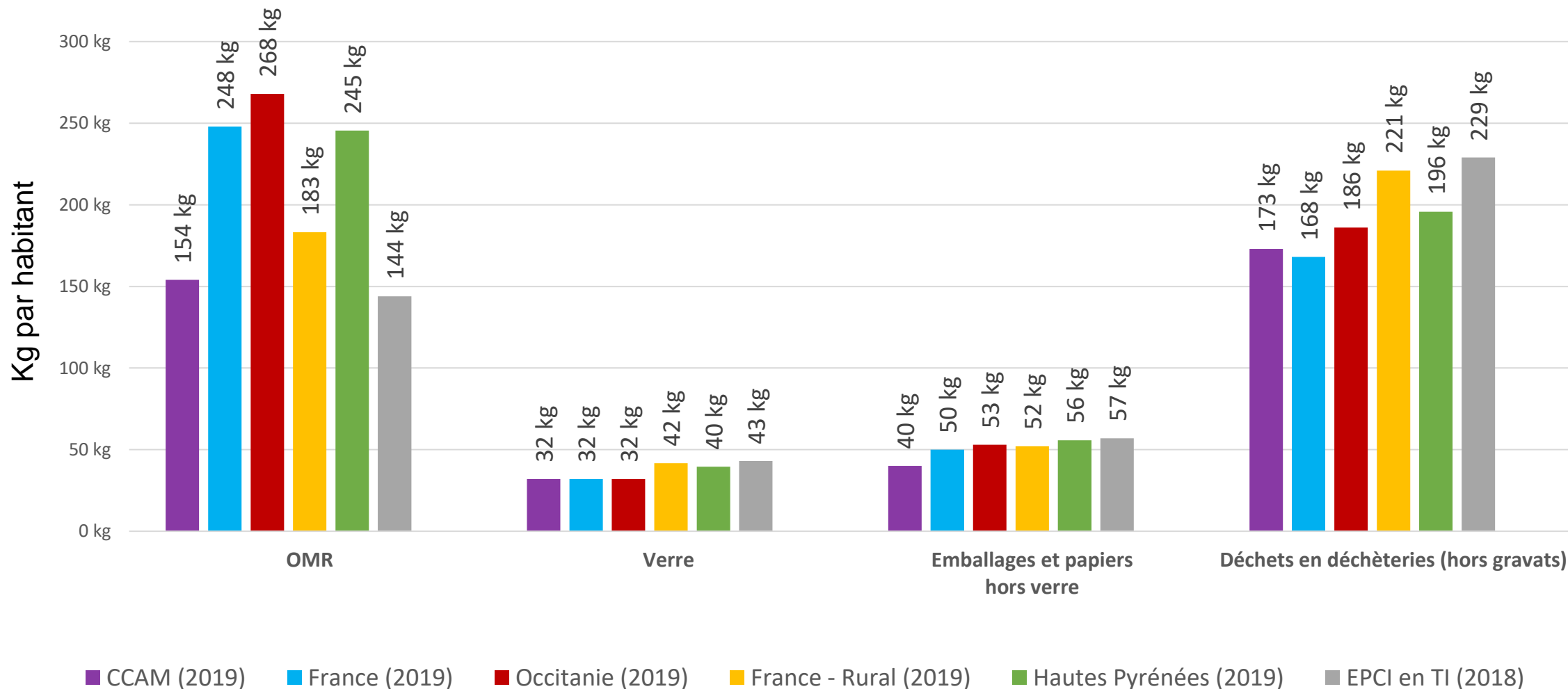
Organisation du service public de votre collectivité : 24 100 habitants et habitat rural avec ville centre

72 communes sur plus de 910 km² avec 9% de résidences secondaires et 11% d'habitat collectif

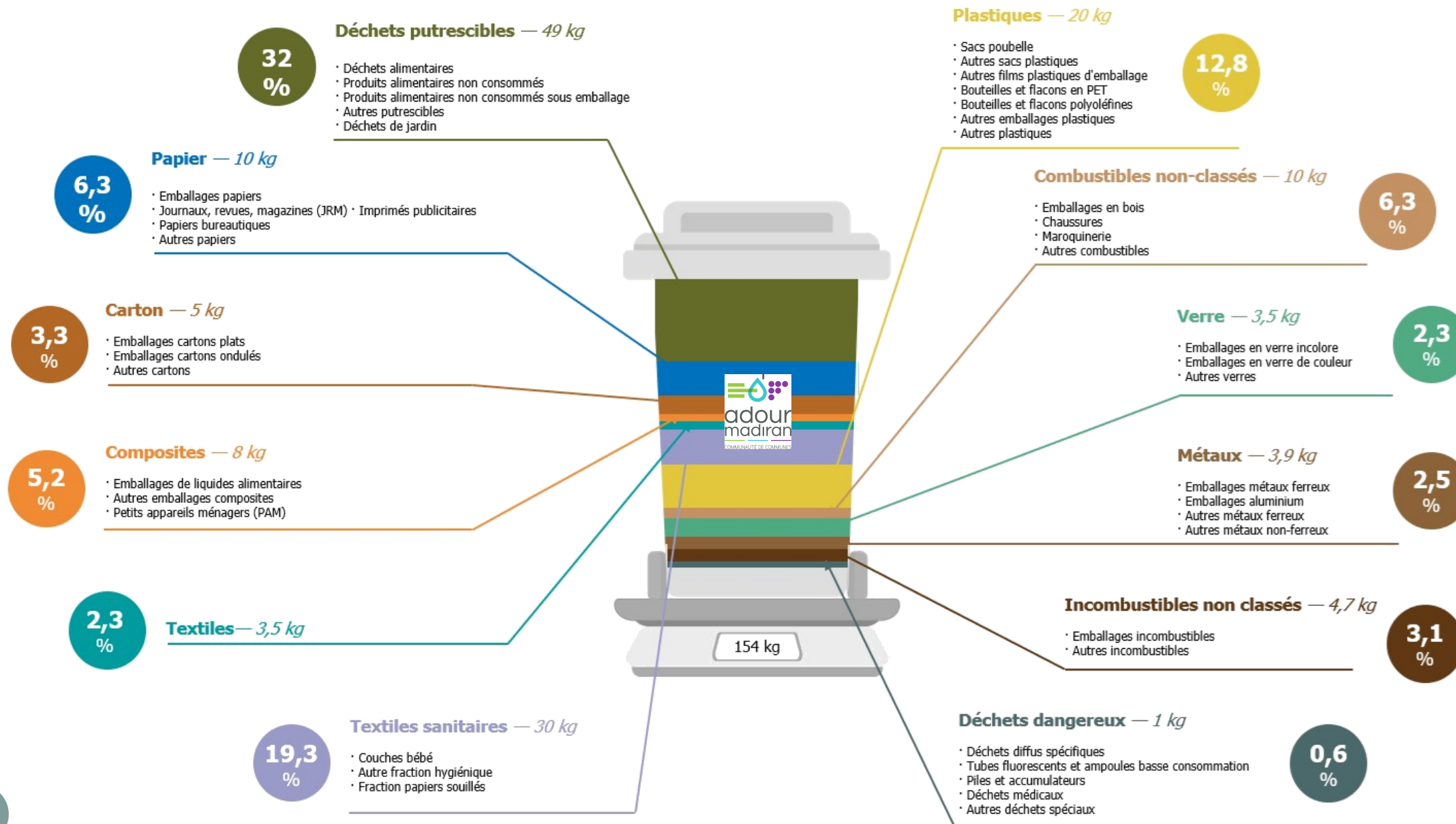
	Ordures ménagères résiduelles	Emballages verre	Emballages hors verre	Papiers	Déchets en déchèteries	Autres services
Mode de gestion de la collecte	Régie	Régie	Régie	Régie	Régie	<ul style="list-style-type: none"> - Déchets des professionnels - Déchets des collectivités - Gestion du passif
Mode de collecte	Porte à porte	Apport Volontaire	Porte à porte	Apport volontaire		
Fréquence majoritaire de collecte	1 fois par semaine / Tous les 15 jours	1 fois par mois	1 fois par semaine / Tous les 15 jours	1 fois par mois		
Fréquence maximale	2 fois par semaine	1 fois par mois	2 fois par semaine	1 fois par mois		
Mode(s) de traitement des OMR	Incinération (79%) et stockage (21%)					
Nombre de déchèteries					4	

Collecte de la majorité des déchets non ménagers assimilés avec
financement principal par une REOM incitative

Les quantités de déchets collectés



Composition de la poubelle OMR



Le coût du service public sur l'exercice 2021

Un total de **charges TTC** de **3,2 M€**
soit **124 € par habitant**

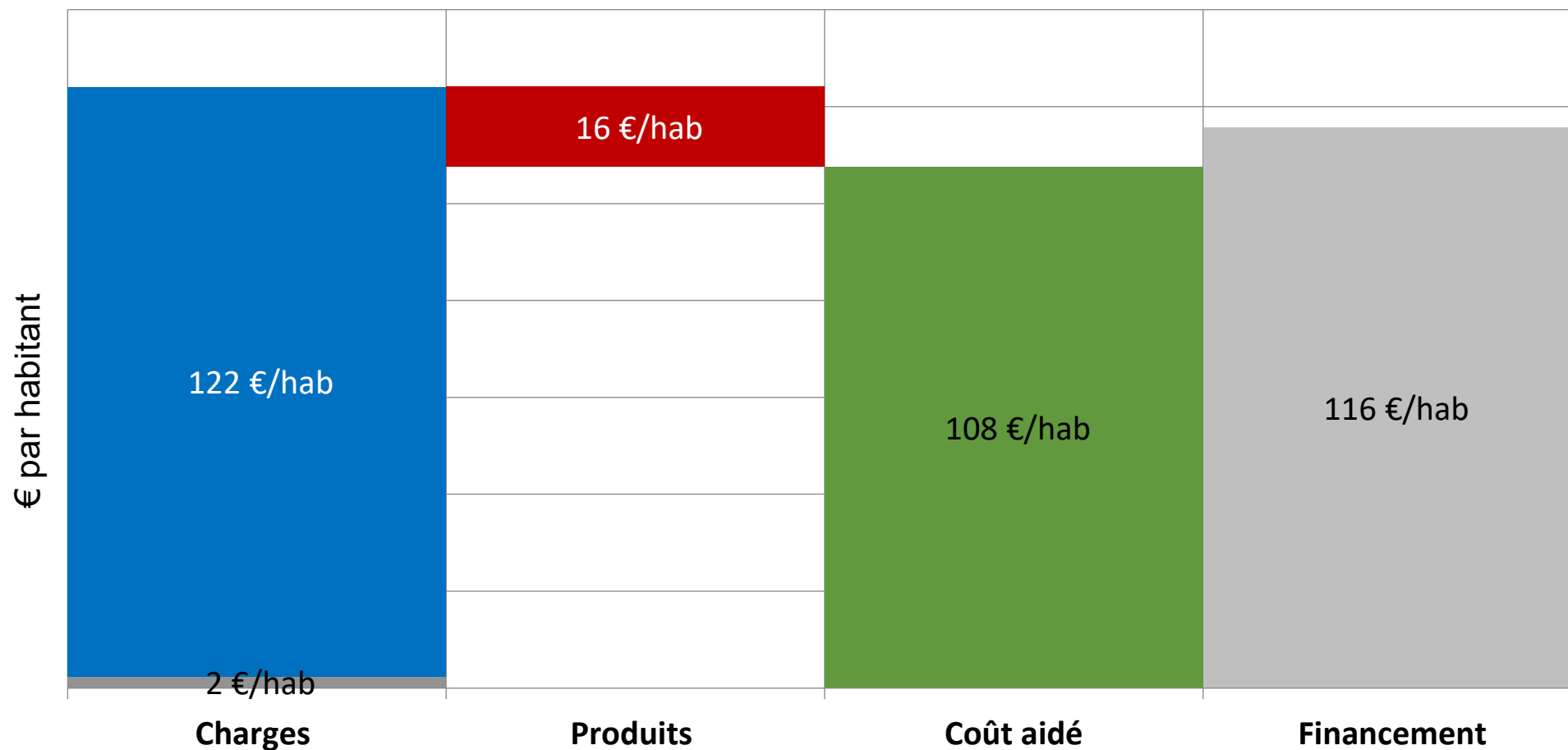
et un total de **produits** de **0,4 M€**
soit **16 € par habitant**

⇒ Un coût aidé TTC de **2,8 M€**
soit **108 € par habitant (dont 2,4 € de TVA)**

Poste	Montant	Répartition	€ par habitant
Structure	383 400 €	12,0%	15 €
Communication	20 100 €	0,6%	0,8 €
Prévention	5 300 €	0,2%	0,2 €
Pré-collecte	141 400 €	4,4%	5,5 €
Collecte	971 800 €	30,4%	38 €
Transfert / Transport / Traitement	1 615 200 €	50,5%	63 €
TVA acquittée	62 900 €	2,0%	2,4 €
TOTAL	3 200 100 €	100%	124 €

Poste	Montant	Répartition	€ par habitant
Recettes industrielles	145 871 €	34%	6 €
Soutiens des sociétés agréées	262 245 €	62%	10 €
Aides	17 505 €	4%	1 €
TOTAL	425 621 €	100%	16 €

Coûts et financement du service déchets en 2021



Et le financement

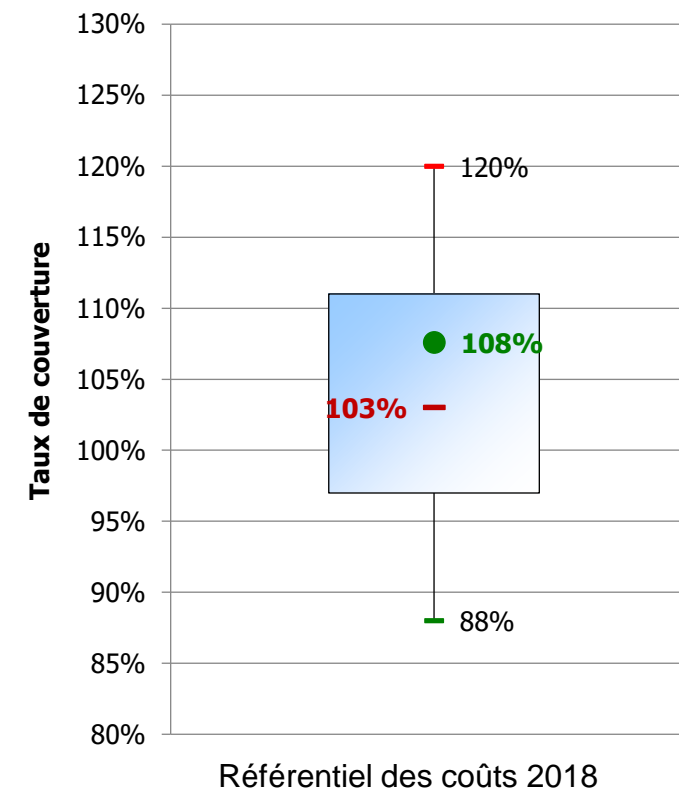
Coût aidé = charges - produits



Taux de couverture de 108 %

Financement excédentaire du service par la REOM incitative

Financement = Contributions des collectivités



Le coût aidé de votre collectivité

108 € HT/hab. 2019



116 € HT/hab.

Tous milieux (2019)



98 € HT/hab

Tous milieux (2018)

81 € HT/hab

Rurals (2018)

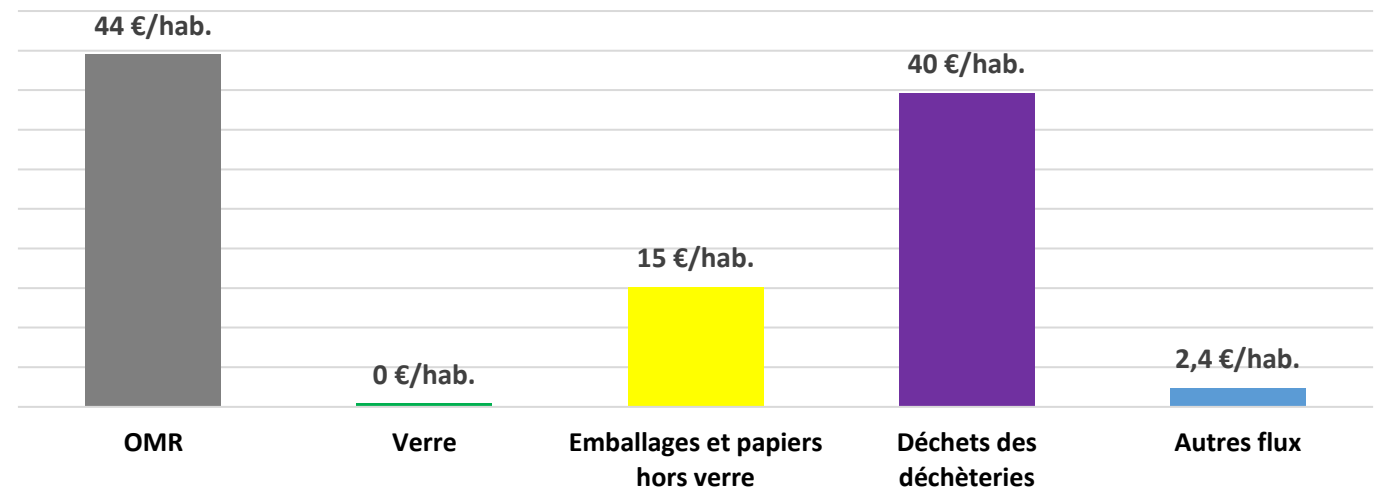
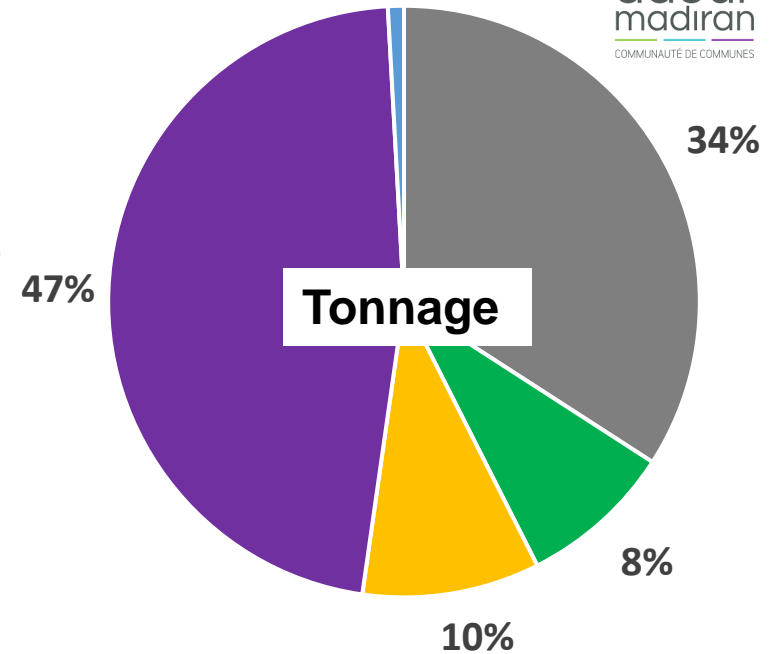
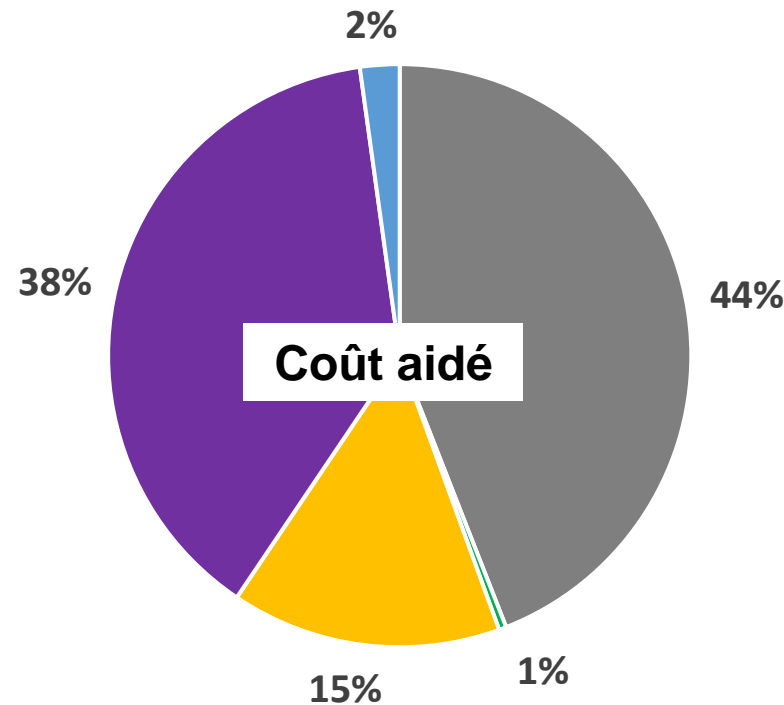


150 € HT/hab.

(Moyenne pondérée 2019)

Coût aidé et quantités

- Les **OMR** représentent 34% des tonnages mais 44% du coût.
 - C'est le flux le plus cher !
- La **collecte sélective** (verre, emballages et papiers) représente 16% du coût total
- Les **déchèteries** représentent près de 50% des tonnages collectés et 38% du coût
- Les **autres flux** représente moins de 2% du coût aidé



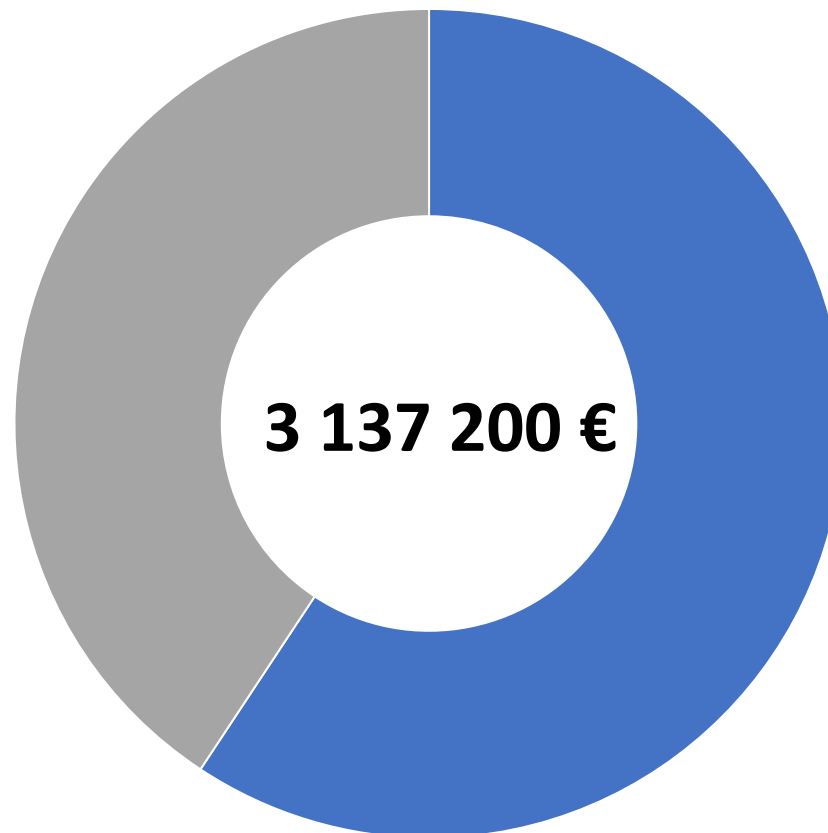
Hiérarchisation des principaux postes de charges (2021)

Poste	Montant	Répartition	€ par habitant	€ par tonne
Transport et traitement des déchets des déchèterie	637 300 €	20,3%	24,7 €	118 €
Transfert, transport et traitement des OMR	626 200 €	20,0%	24,3 €	159 €
Structure	383 400 €	12,2%	14,9 €	
Collecte des emballages et papiers hors verre	316 100 €	10,1%	12,3 €	282 €
Collecte des OMR	298 200 €	9,5%	11,6 €	76 €
Collecte des déchets en déchèterie	295 000 €	9,4%	11,4 €	54 €
Transport et tri des emballages et papiers hors verre	258 500 €	8,2%	10,0 €	231 €
Pré-collecte	141 400 €	4,5%	5,5 €	
Collecte et transport du verre	43 900 €	1,4%	1,7 €	45 €
Communication	20 124 €	0,6%	0,8 €	
Prévention	5 300 €	0,2%	0,2 €	

Répartition des charges HT 2021 entre ...



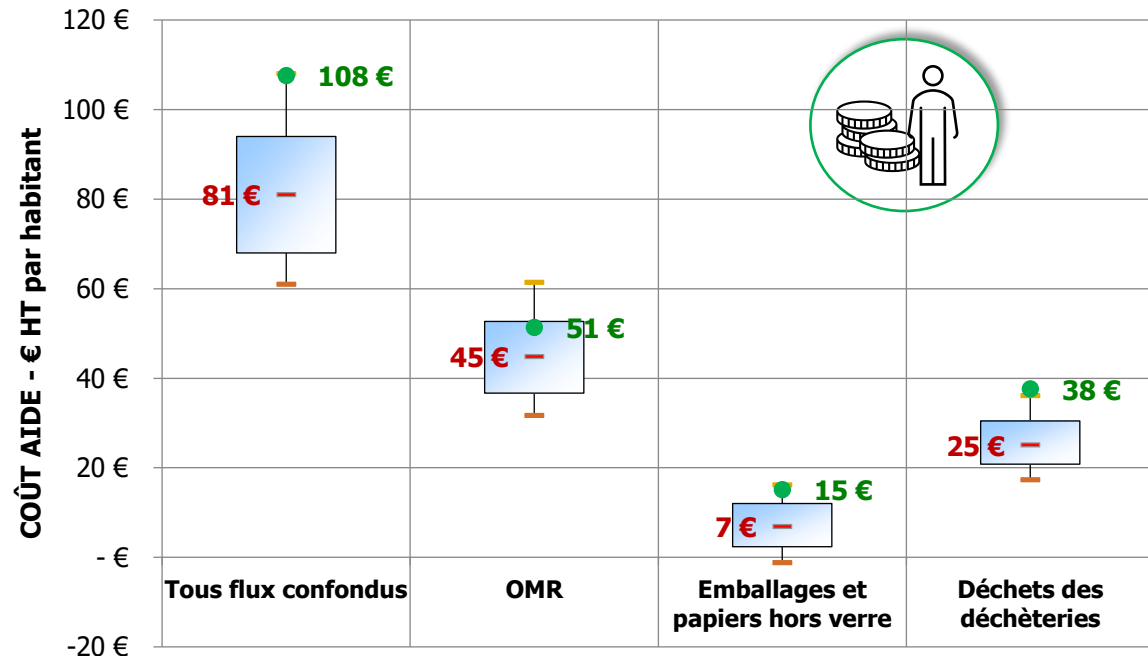
41 %



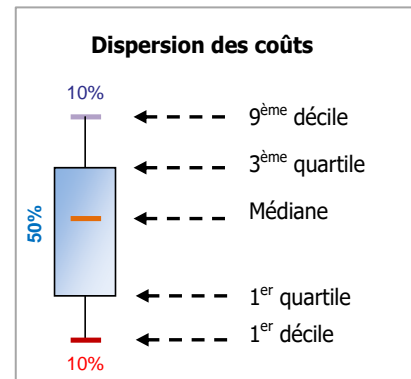
59 %



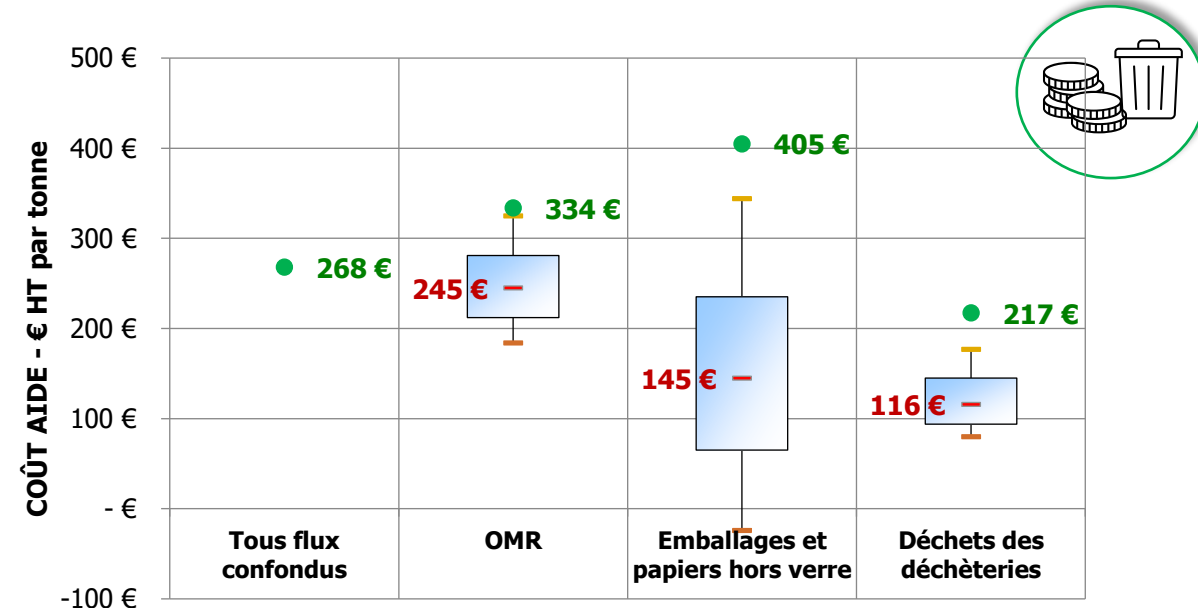
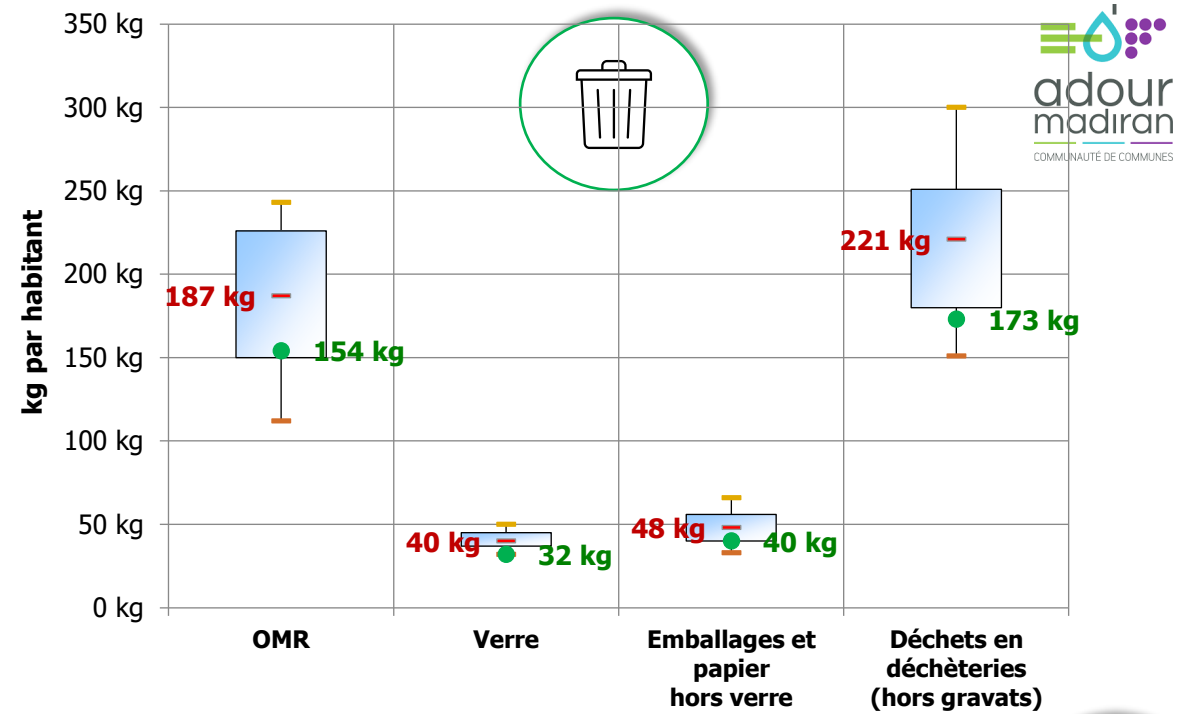
Comparaison avec 140 collectivités rurales



● CCAM



Source : Référentiel des coûts de l'année 2018 de septembre 2021



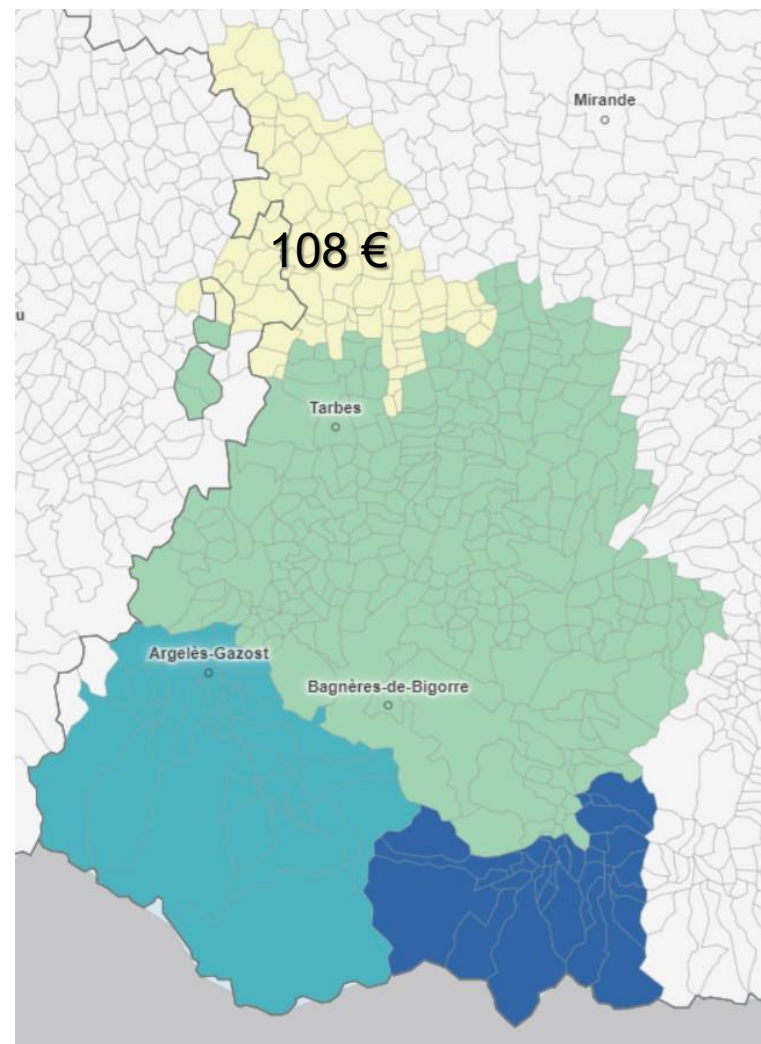
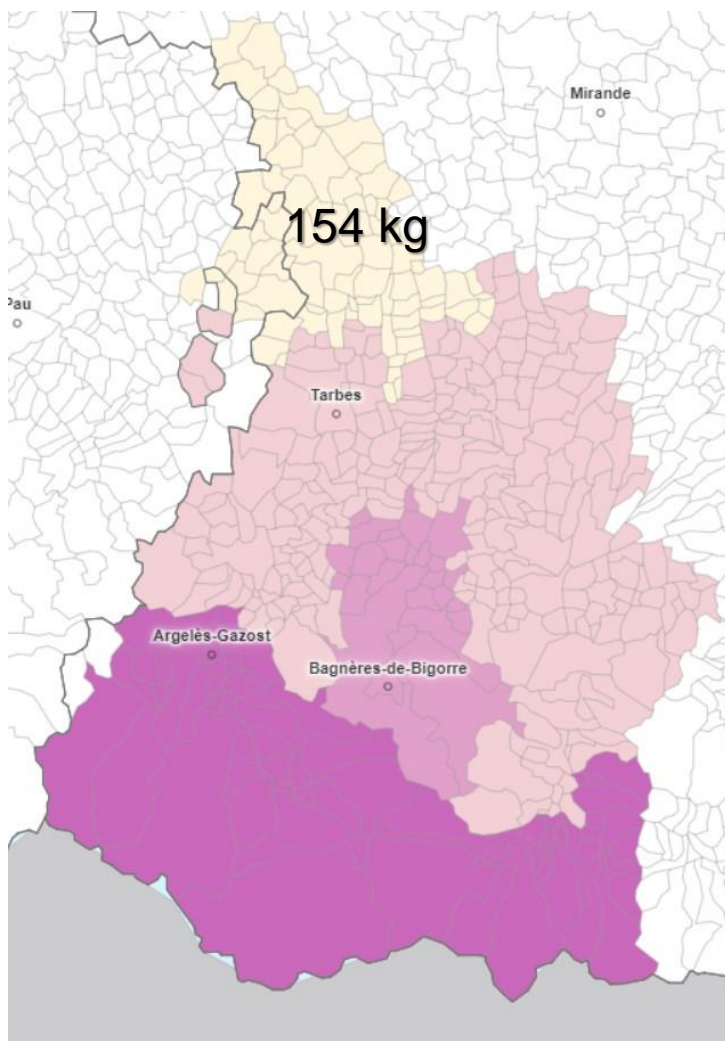
Positionnement à l'échelle départementale



Performance
2019

- < 200 kg par habitant
- >= 200 kg / < 275 kg
- >= 275 kg / < 350 kg
- >= 350 kg

Moyenne
245 kg

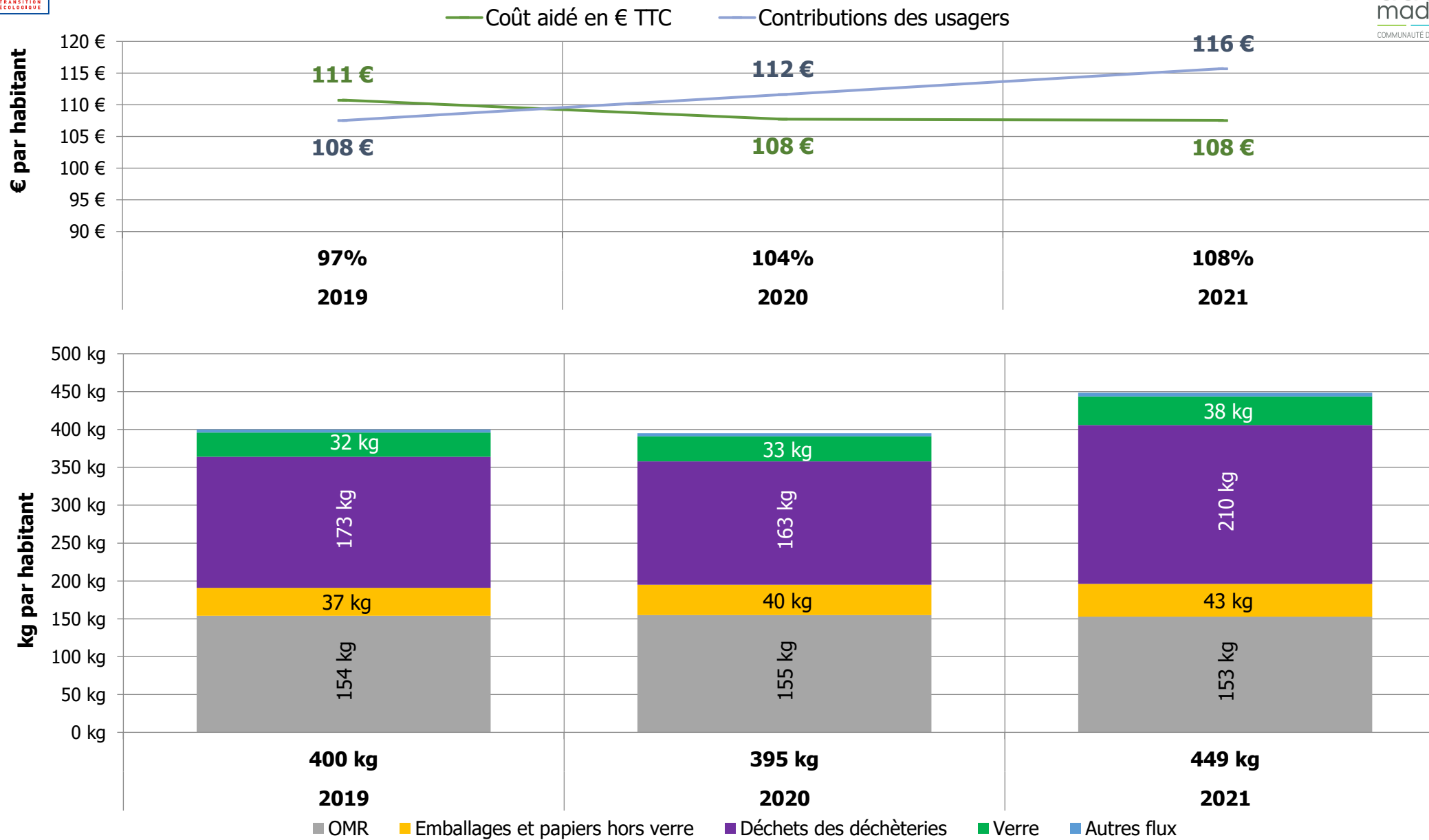


Coût aidé
HT 2019

- < 125 € par habitant
- >= 125 € / < 175 €
- >= 175 € / < 250 €
- >= 250 €

Moyenne
150 €

Evolution des quantités, coûts aidés TTC et contributions

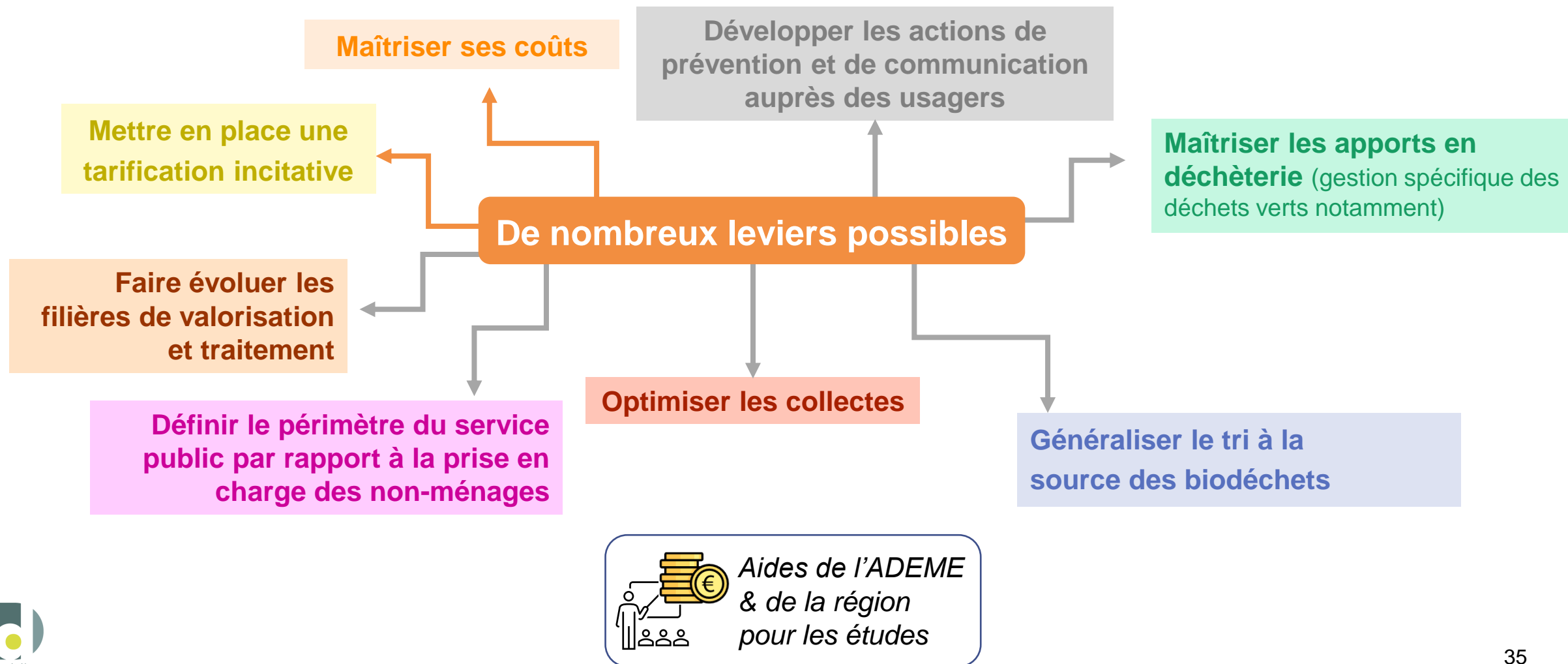


4

Les voies potentielles d'optimisation du SPGD pour la collectivité



En pratique comment optimiser le service de prévention et gestion des déchets ?



Principaux leviers d'optimisation ...

Optimisation des collectes avec **généralisation prochaine des collectes tous les 15 jours** (hors zones agglomérées)

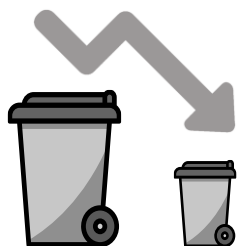
Généralisation du **tri à la source des biodéchets** d'ici 2024 (compostage individuel et partagé)

Développement et accentuation des **actions de prévention** et de **sensibilisation** des usagers,...

Réflexion sur les **déchets non ménagers** en termes de **limite du service public** et de **financement** (facturation des apports en déchèteries et collecte des cartons)

Réflexion sur la **limitation des apports en déchèteries** des particuliers (nombre de passages inclus dans part fixe)

Réflexion sur l'**accentuation de l'incitation** à la prévention et au tri au travers de la **grille tarifaire** (via notamment une baisse du nombre de levées incluses dans la part fixe)



A venir dans le cadre de l'accompagnement régional débuté fin 2020 qui s'achèvera début mars 2023

Journée d'analyse des coûts le 20 octobre 2022 destinée aux techniciens **autour du fichier Evolution** au siège du SMTD65 à Ibos

Réunion de restitution des coûts de gestion des déchets des Hautes-Pyrénées aux élus et techniciens **le 10 novembre à 14 h** au siège du SMTD65 à Ibos

Référentiel régional des coûts avec support et réunion de rendu

Formation initiale des agents gratuite proposée par l'ADEME toute l'année

Merci de votre attention